Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 015-241500230-20250407-DEL_2025_046-DE

AURILLAC AGGLO
unique / multiple = ensemble

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 31 mars 2025, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **7 avril 2025** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68
Nombre de conseillers présents à la séance : 46
Nombre de conseillers absents à la séance : 7
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers représentés : 15
Nombre de conseillers suppléés : /

ETAIENT PRÉSENTS :
Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Jamal BELAIDI, Bernard BERTHELIER, Vanessa BONNEFOY, Nadine BRUEL, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN

ETAIENT REPRESENTE(E)S :
Magali MAUREL (représentée par Bernard BERTHELIER), Catherine AMALRIC (représentée par Jean-Paul NICOLAS), Jean-François BARRIER (représenté par Nathalie GARDES), Elisa BASTIDE (représentée par Philippe MARIOU), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Michel COSNIER (représenté par Jean-Louis PRAX), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Philippe FABRE (représenté par Philippe MAURS), Claudine FLEY (représentée par Vanessa BONNEFOY), Maxime MURATET (représenté par Nicole SOULENQ-COUSSAIN), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Jean-Louis VIDAL (représenté par Thierry CRUEGHE), Véronique VISY (représentée par Valérie RUEDA)

ETAIENT ABSENT(E)S :
Isabelle LANTUEJOUL, Yves ALEXANDRE, Hubert BONHOMMET, Géraud DELPUECH, David LOPEZ, Chloé MOLES, Julien VIDALINC

Monsieur Christian POULHES a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2025_046 : POLITIQUE DE LA VILLE / CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - PROGRAMMATION 2025

Rapporteur : Monsieur Bernard BERTHELIER

En application du décret n° 2002-999 du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales du 17 juillet 2002 (relatif aux dispositifs territoriaux de sécurité et de coopération pour la prévention et la lutte contre la délinquance), Aurillac Agglomération a mis en place, par délibération du 10 octobre 2002, un Conseil Communautaire de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CCSPD) à l'échelle de l'Agglomération.

Le CCSPD est un outil partenarial, conçu et développé dans le respect des attributions de chacun, avec pour objectifs de favoriser l'échange d'informations, de définir des orientations communes pour la préservation de la sécurité et de proposer des actions de prévention.

Pour 2025, les projets soutenus par l'EPCI répondent aux quatre orientations suivantes :

- développer les actions en direction des jeunes (exposés ou non à la délinquance) afin notamment de prévenir les risques liés à la consommation excessive d'alcool et autres produits ;

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 015-241500230-20250407-DEL_2025_046-DE

- garantir la tranquillité publique ;
- renforcer la protection des victimes, notamment de violences intra-familiales ;
- développer les actions/projets de médiation lors de la période du Festival de Rue d'Aurillac.

Dans ce cadre, 4 projets ont été définis :

Trois actions en direction des jeunes :

- le Collège de la Jordanne à Aurillac poursuivra la mise en œuvre du « Dispositif Relais 15 » en organisant des ateliers de socialisation et d'intégration (théâtre forum, art thérapie…) ainsi que des projets collectifs solidaires et culturels (construction d'une malle de « compétences psycho-sociales », création d'un site internet, ciné-débats, découverte des lieux de création et de diffusion artistique…) ;

- l'Association ACCENT Jeunes reconduira les temps d'informations et de sensibilisation à la citoyenneté, à la laïcité et aux valeurs de la République ;

- l'Association ACCENT Jeunes proposera différentes actions permettant de développer, auprès des jeunes et leur famille, le lien social et le bien vivre ensemble (activités de loisirs, culturelles et de découverte, séjours, chantiers éducatifs, petites missions d'emplois saisonniers locaux…).

Un projet pour lutter contre les violences intra-familiales :

- le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Cantal (CIDFF 15) reconduira le projet « Résilience » en direction des femmes victimes de violences. Ce dispositif permet de travailler sur la reconstruction à partir de plusieurs outils individuels (thérapies alternatives…) et collectifs (groupes de parole, ateliers mensuels de self défense et de reprise de confiance en soi…).

Le montant total des subventions allouées dans le cadre de la programmation 2025 du CCSPD est de **26 500 €** (cf. plan de financement en annexe).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver le programme d'actions 2025 du CCSPD ;

- d'autoriser, conformément au tableau de répartition des subventions ci-joint, le versement de la participation financière d'Aurillac Agglomération pour la mise en œuvre des actions portées par les associations et organismes publics.

Les crédits alloués par Aurillac Agglomération sont inscrits au Budget Primitif, Chapitre 65, Article 6574, Fonction 52.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 015-241500230-20250407-DEL_2025_046-DE

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.

Le Secrétaire,

Christian POULHES.